

COMMUNE DE LARNAGE
CONSEIL MUNICIPAL DU 03-04-2014

L'an deux mil quatorze et le 03 avril à 20h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max.

Etaient présents : Mrs Osternaud Max, Delhome Jean-Claude, Chirouze Hubert, Belle Jean-Claude, Coldepin Pierre, Reist-Picard Jean, Revol Christian, Roudier Romain
Mmes Prot Marie-Thérèse, Girard Patricia, Buit Catherine, Delhome Valérie,
Fourcry-Gautier Sophie, Montagnon Gladys, Poulenard Marie-Thérèse

Date de convocation : 29-03-2014
Secrétaire de séance : Roudier Romain
Nombre de membres en exercice : 15

I-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION

A-Délégation faite par le conseil municipal au maire

B-Indemnité de fonction du maire
L'indice de fonction du maire s'élève à 43% de l'indice brut 1015

C-Indemnité de fonction des adjoints
L'indemnité de fonction des adjoints s'élève pour chacun à 16.5% de l'indice brut 1015

D-les délégués nommés pour le syndicat intercommunal d'assainissement sont Mrs Max Osternaud, Hubert Chirouze et Jean-Claude Belle

E-les délégués pour le syndicat intercommunal des eaux de la veaune sont Mrs Max Osternaud et Hubert Chirouze

F-les électeurs désignés pour élire les délégués titulaires et suppléants au SDED sont Joël Reynaud et Christian Revol

G-les délégués au comité national d'action sociale sont Patricia Girard et Pascale Bonnet

H-les délégués au smigta sont Patricia Girard et Valérie Delhome

I-les délégués au syndicat d'irrigation drômois sont Gérard Delhome et Jean-François Vassy

J-le délégué au syndicat de musique ardèche musique et danse est Max Osternaud

K-renouvellement du bail orange

Le Maire
Max Osternaud